



Le réseau des CREAI est heureux d'annoncer la mise en ligne de sa nouvelle **Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation interne - ARSENE**

Une solution proposée partout en France avec l'accompagnement du réseau des CREAI à partir de janvier 2017.

Il y a 5 bonnes raisons pour choisir ARSENE, pour votre ESSMS ou votre association gestionnaire :

1. **ARSENE** prend la suite de PERICLES, sorti en 2005 et qui a accompagné plus de 1000 ESSMS ; il s'appuie sur plus de 15 ans de réflexion du réseau des CREAI sur la démarche qualité,
2. **ARSENE** offre un environnement unique et ergonomique pour conduire la démarche d'amélioration continue de la qualité dans le temps,
3. **ARSENE** propose des fonctionnalités uniques, rassemblées au sein de la même application,
4. **ARSENE** s'appuie sur des référentiels conformes aux dernières exigences réglementaires et aux RBPP de l'ANESM,

5. Choisissez votre 5<sup>ème</sup> raison :

- La production automatisée du rapport d'évaluation interne
- Une gestion électronique des documents et références au service de la qualité
- Des fonctions ergonomiques innovantes multisupport (tablettes, smartphones, tableaux électroniques)
- La validation des informations contenues dans le fichier FINISS au lancement de la démarche
- Des référentiels spécialisés actualisés par public (handicap enfants/adultes, protection de l'enfance, personnes âgées)
- Des fonctionnalités uniques pour produire et suivre le Plan d'Amélioration de la Qualité
- La production automatique de l'annexe annuelle au rapport d'activité
- La gestion intelligente des preuves de qualité
- Un accompagnement méthodologique adapté à votre structure et à l'état de la démarche qualité
- L'édition de rapports conformes aux exigences réglementaires
- La protection sécurisée et confidentielle des données
- La prise en compte de la parole de l'utilisateur dans la démarche qualité
- La garantie d'accès aux données pendant 4 ans après la clôture de l'abonnement.

**ARSENE** est le premier outil performant de management en continue de la démarche qualité pour le secteur social et médico-social.

**ARSENE-GESTIONNAIRE** est également la solution pour les directions générales des organismes gestionnaires qui souhaitent s'appuyer sur des outils innovants de pilotage de la démarche qualité inter-établissements :

- Suivi en direct des évaluations, des PAQ et des synthèses des établissements et services
- Tableaux de bords performants et ergonomiques
- Partage automatisé de documents qualité
- Pilotage des objectifs stratégiques d'amélioration de la qualité
- Fonctionnalités avancées pour la production de rapports sur le suivi de la démarche inter-établissements
- Gestion avancée des droits d'utilisateurs.

**Vous souhaitez bénéficier d'une présentation d'ARSENE au sein de votre association, contactez le CREAI Aquitaine au 05.57.01.36.60 [info@creai-aquitaine.org](mailto:info@creai-aquitaine.org)**

1. Etre effective : un projet innovant qui n'est pas encore mis en œuvre n'est pas éligible, quelle que soit sa qualité intrinsèque ;
2. L'innovation doit être dans le domaine de la santé « au sens large » dans une logique de décloisonnement des secteurs (les innovations strictement médicales sur telle ou telle technique opératoire, un médicament révolutionnaire... n'ont pas leur place dans ORIS) ;
3. Etre « nouvelle » ou perçue comme telle par les partenaires ou les usagers du service.

La santé est ici appréhendée dans sa conception la plus large (au sens de l'OMS) et les innovations ou pratiques remarquables publiées dans ORIS mettent notamment l'accent sur les initiatives terrain existantes privilégiant une logique de parcours coordonné de l'utilisateur, de décloisonnement (sanitaire/médicosocial), de partenariats effectifs et d'innovations organisationnelles.

Le directeur général de l'ARS a décidé d'étendre l'Observatoire à l'ensemble de la grande région Nouvelle-Aquitaine. Une innovation dans **ORIS** doit répondre impérativement à plusieurs conditions associées pour être incluses :

**Vous portez déjà, au sein de votre structure, des expérimentations organisationnelles performantes, vous avez connaissance d'une initiative particulièrement intéressante portée par un partenaire d'action de votre territoire à laquelle vos équipes ont été associées...**

**Proposez une action innovante ou une pratique exemplaire :**

[www.oris-aquitaine.org](http://www.oris-aquitaine.org)



**L'Observatoire Régional des Innovations en Santé** est une initiative qui a été lancée en 2013 à la demande de Michel LAFORCADE, Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

**ORIS** propose depuis 2015 une vitrine d'innovations validées et effectives sur l'ensemble du territoire de l'Aquitaine.



## Edito

### Un 4<sup>ème</sup> plan autisme. Pour quoi faire ?

Au moment où le 3<sup>ème</sup> plan autisme est toujours en cours jusqu'à fin 2017, on annonce déjà la mise en chantier du 4<sup>ème</sup> plan national d'action en faveur des personnes autistes.

En Nouvelle Aquitaine, la prochaine étape du bilan de mise en œuvre du 3<sup>ème</sup> plan dans nos différents territoires aura lieu le 13 décembre à Talence lors de la plénière rassemblant les 3 ex comités techniques régionaux autisme de la nouvelle région. Ce sera l'occasion de présenter les différentes actions réalisées sur nos territoires, de s'enrichir des réussites particulières de chaque ancienne région et de se projeter dans le cadre du prochain Projet Régional de Santé. Même si beaucoup reste à faire dans le champ de l'autisme, la publication et la mise en place progressive des recommandations de bonnes pratiques professionnelles HAS/ANESM a permis d'améliorer la qualité globale des accompagnements proposés aux personnes autistes, tout au long de leur parcours de vie. Il faudra dès 2017 s'appuyer sur les ressources d'excellence existantes dans notre région pour diffuser, sur tous les territoires de vie des personnes autistes et de leurs familles, les succès reconnus au niveau national par les équipes de terrain de la Nouvelle Aquitaine :

- Promouvoir et valoriser l'expertise de l'équipe du Dr Fiart à Niort (Centre Expert Autisme Adultes) dans l'accompagnement des personnes autistes vieillissantes et leurs aidants (familiaux ou professionnels) pour ouvrir un maximum de structures « handicap adulte » à l'accueil des autistes, et permettre un meilleur tuilage entre le secteur enfance et adulte ;
- Evaluer et soutenir l'essaimage contrôlé de l'expérience limousine sur le dépistage et l'accompagnement précoce des plus jeunes enfants développé par le Centre Expert Autisme de Limoges coordonné par le Dr Macé ;
- Mobiliser les ressources expertes et la disponibilité de l'équipe du CRA Aquitaine, sous la direction du Dr Amestoy, pour mettre en place des antennes territoriales du CRA, soutenir le déploiement d'équipes de diagnostic autisme de proximité (EDAP) et déployer une offre de formation de qualité en direction de nombreux professionnels et aidants familiaux.

Gageons que le prochain plan national autisme sera celui de l'apaisement et de la diffusion massive des recommandations de bonnes pratiques, de la meilleure coordination territoriale des parcours des personnes autistes, de l'utilisation optimale des ressources disponibles pour assurer la meilleure insertion sociale et professionnelle des personnes autistes dans la société.

Gageons également qu'il sera celui des personnes adultes autistes, insuffisamment mises au cœur des politiques publiques actuelles. Le CREAI mettra toutes ses ressources à disposition des acteurs impliqués pour faire de notre région un exemple national reconnu d'implication et d'innovation au service du meilleur accompagnement des personnes autistes, du soutien de leurs aidants et de la montée en compétence des travailleurs sociaux et médicaux pour améliorer leur accompagnement quotidien.



**Thierry Dimbour,**  
Directeur

## Actualités du CREAI

### TSARA, prix Klésia 2016

#### Le Prix « Réussite 2016 » a été décerné à TSARA.

La 9<sup>ème</sup> cérémonie de remise des prix **KLESIA** Accompagnement Handicap s'est déroulée le 30 novembre dernier dans le cadre du Village KLESIA Prévention Santé, place du Palais Royal à Paris.

[www.klesia.fr/web/groupe/prixklesia](http://www.klesia.fr/web/groupe/prixklesia)

### Formations inter-établissements

Le CREAI Aquitaine organise un nouveau cycle de formations thématiques afin d'aider vos professionnels à s'approprier et à diffuser dans votre établissement les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM.

Plusieurs thématiques sont abordées :

- « Bienveillance et éthique, Projet personnalisé » (Module Général)
- « Accompagnement personnalisé, souffrance psychique et Alzheimer » (Module EHPAD)
- « Accueil, cadre de vie et vie sociale » (Module EHPAD)
- « L'évaluation interne : repères pour les établissements et services prenant en charge habituellement des mineurs/jeunes majeurs dans le cadre de la protection de l'enfance et/ou mettant en œuvre des mesures éducatives » (Module Protection de l'enfance)
- « Expression, participation des usagers et exercice de l'autorité parentale » (Module Protection de l'enfance)
- « Évaluation interdisciplinaire et partage d'information à caractère secret » (Module Protection de l'enfance)
- « Le parcours : des formes d'accueil à l'accompagnement à la santé » (Module MAS/FAM)
- « Expression, citoyenneté et vie quotidienne » (Module MAS/FAM)
- « Bienveillance et prévention de la maltraitance à domicile » (Module Domicile)
- « Evaluation interne et documents individuels » (Module Domicile)
- « Repérage de la perte d'autonomie et accompagnement à la santé des personnes, soutien aux aidants » (Module Domicile)
- « S'adapter au vieillissement des personnes handicapées »
- « L'accompagnement en ESAT »

Retrouvez calendriers, programmes et bulletins d'inscriptions sur :

[www.creai-aquitaine.org](http://www.creai-aquitaine.org)

### ARSENE

Le CREAI Aquitaine vous invite à découvrir **ARSENE, Application pour la Restitution et la Synthèse En ligne d'une Nouvelle Evaluation interne** (voir présentation page 4) le **mardi 17 janvier 2017 de 14h à 17h** dans ses locaux.

Participation gratuite et inscription obligatoire en ligne :

[www.creai-aquitaine.org/arsene/](http://www.creai-aquitaine.org/arsene/)

## Communiqué

### Installation du Comité national santé mentale et remise du rapport Laforcade



Marisol Touraine, Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, a installé le 10 octobre dernier le Conseil national de la santé mentale. L'objectif principal de cette instance, qui rassemble les principaux acteurs impliqués dans ce champ, est de développer une approche globale et transversale des enjeux de la santé mentale, pour mieux prévenir les troubles psychiques et psychiatriques et mieux accompagner ceux qui en souffrent.

Présidé par Alain Ehrenberg, sociologue, chercheur au CNRS, le Conseil national de la santé mentale veillera à la cohérence et à l'articulation des politiques des différents champs (prévention, sanitaire, social et médico-social, logement, insertion professionnelle, etc...). Il favorisera la complémentarité des professionnels intervenant dans le parcours de prise en charge des personnes.

Quatre axes de réflexion prioritaires ont été fixés par la ministre :

- le bien-être des enfants et des jeunes ;
- la prévention du suicide ;
- le suivi des personnes en situation de grande précarité ;
- l'élaboration d'outils pour faciliter la mise en œuvre des projets territoriaux de santé mentale inscrits dans la loi de modernisation de notre système de santé.

Les travaux du Conseil national de la santé mentale s'articuleront avec ceux des instances déjà existantes, notamment l'Observatoire national du suicide, le Comité de pilotage du handicap psychique, le Comité de suivi du plan autisme, ou bien encore le Comité de pilotage dédié à la psychiatrie. Ce dernier sera prochainement mis en place sous la présidence du docteur Yvan HALIMI, pour répondre aux besoins spécifiques du secteur. La ministre a rappelé, à cette occasion, les ambitions du Gouvernement concernant la santé mentale et les avancées importantes permises par la loi de modernisation de notre système de santé, qu'il s'agisse des projets territoriaux de santé mentale, des communautés psychiatriques de territoires ou encore du dispositif d'orientation permanent.

## En Bref

### Guide méthodologique pour construire un diagnostic Territorial Partagé de l'Ancreai



Le Guide méthodologique pour construire un Diagnostic Territorial Partagé (DTP), publié par la CNSA le 22 septembre 2016, a été réalisé par l'Association Nationale des CREAI (ANCREAI) à la demande de la CNSA. Ce guide s'est appuyé sur l'expérience des CREAI dans la conduite des différents travaux préparatoires à l'élaboration des schémas et plans, mais aussi sur l'expérimentation en cours en Ile-de-France sur l'autisme. La méthodologie présentée dans ce guide, illustrée par des exemples concrets, est utile à la fois :

- Pour dresser un bilan partagé des besoins et des ressources préalables à l'élaboration du Projet régional de santé (PRS) ou des schémas départementaux ;
- Mais aussi pour animer la politique territoriale dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues par les différents plans.

En effet, un des intérêts de la démarche méthodologique proposée est de faire identifier, par les acteurs, les leviers d'action qui permettront de transformer les dispositifs et de faire évoluer les pratiques professionnelles. L'objectif attendu aujourd'hui par les politiques sanitaires, sociales et médico-sociales n'est plus de créer des dispositifs spécifiques ou de favoriser la mise en place d'un partenariat entre deux structures pour répondre à des situations particulières « qui n'entrent pas dans les cases ».

Il s'agit de définir de façon concertée les conditions permettant à chaque acteur, pour toute situation de vie, d'intervenir potentiellement en complémentarité des autres, sur son champ d'expertise. La méthode repère ainsi, sur chaque territoire, les « leviers de basculement » d'une logique d'établissement à une logique de dispositifs intégrés.

Si les principes méthodologiques énoncés dans ce guide sont communs a priori à tous les champs d'intervention qui relèvent des ARS et des Conseils Départementaux,

ainsi qu'à tous les territoires, en revanche, « la feuille de route » issue de l'état des lieux partagé, ainsi que la mise en œuvre concrète des actions sur lesquelles se sont mis d'accord les acteurs, seront singulières (et dépendront en particulier des ressources sanitaires, sociales et médico-sociales mobilisables sur le territoire, ainsi que des « leviers de basculement » repérés dans le cadre de la concertation prévue dans le DTP).

① [ancreai.org/sites/ancreai.org/files/dtp\\_ancreai\\_cnsa.pdf](http://ancreai.org/sites/ancreai.org/files/dtp_ancreai_cnsa.pdf)

### Guide pour accompagner les élèves avec autisme à l'école

L'Académie de Rennes, le CHRU de Brest, le Centre de Ressources Autisme Bretagne, et Asperansa publient ensemble ce guide pour accompagner au mieux les élèves avec autisme à l'école.

① [www.cra.bzh/sites/default/files/inline/Guide\\_scolarisation\\_autisme\\_Bretagne\\_numerique.pdf](http://www.cra.bzh/sites/default/files/inline/Guide_scolarisation_autisme_Bretagne_numerique.pdf)

### Handicap auditif : le relais téléphonique confirmé par la loi numérique



La loi du 7 octobre 2016 pour une république numérique confirme la nécessité de faciliter l'accès aux services téléphoniques pour les personnes sourdes et malentendantes. Un service de relais téléphonique devrait être mis en place dans les services publics, ainsi que dans les entreprises d'une certaine taille. Un tel dispositif est demandé depuis plus de dix ans par les associations représentatives. Des expérimentations techniques ont eu lieu ces dernières années. Les décrets d'application sont attendus avec impatience.

## Cyberpromenade

L'association France Alzheimer met en ligne un site qui a pour objectif d'informer les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs aidants et notamment de les aider à créer un parcours personnalisé.

① [www.aides.francealzheimer.org](http://www.aides.francealzheimer.org)

## A lire



« Sortir de l'IME »  
Novembre 2015,  
à Clermont-Ferrand

Les 2<sup>èmes</sup> Journées Nationales des IME se sont tenues du 4 au 6 novembre 2015 à Clermont-Ferrand. Les Actes de ces journées ont été publiés par notre partenaire « les Cahiers de l'Actif », et adressés à tous les participants.

Numéro disponible auprès des Cahiers de l'actif :

① [www.actif-online.com/publications/les-cahiers-de-lactif/](http://www.actif-online.com/publications/les-cahiers-de-lactif/)



Pas si fou  
Quand un  
village accueille  
le handicap  
psychique

Laetitia Delhon  
Editions Presse de  
l'EHEP, 168 pages.

Handicap psychique et emploi ont longtemps été considérés comme incompatibles : comment des personnes en grande souffrance psychique pourraient-elles évoluer dans le monde du travail, perçu comme hostile et inadapté à leur maladie ?

Si le travail protégé a apporté une réponse, les établissements spécialisés accueillant exclusivement des personnes handicapées psychiques restent encore rares.

Depuis le début des années 1990, l'aventure de l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de Mézin dans le Lot-et-Garonne fait donc figure d'heureuse exception. À Mézin, les personnes handicapées ont redonné vie au village grâce à une dynamique économique vertueuse. Résidentes et citoyennes, elles sont aussi pleinement intégrées. Pour réussir cette insertion sociale et professionnelle, il a fallu l'audace d'un homme pétri de convictions, Alain-Paul Perrou. L'enfant du village savait que les Mézinais accueilleraient ceux qui comptent parmi les plus vulnérables de notre société. Contraintes institutionnelles et économiques, liens avec les soignants, ancrage dans le territoire, engagement des professionnels... Dans cet entretien, Alain-Paul Perrou raconte la genèse et la vie quotidienne

de ce projet à la fois « fou » et plein de bon sens. Un travail d'orfèvre au service d'une volonté tenace : mettre l'économie au service des hommes, jamais l'inverse.



La différence  
invisible

Julie Dachez,  
Mademoiselle  
Caroline  
Editions Delcourt  
Collection Mirage

Marguerite a 27 ans, en apparence rien ne la distingue des autres. Elle est jolie, vive et intelligente. Elle travaille dans une grande entreprise et vit en couple. Pourtant, elle est différente. Marguerite se sent décalée et lutte chaque jour pour préserver les apparences. Ses gestes sont immuables, proches de la manie. Son environnement doit être un cocon. Elle se sent agressée par le bruit et les bavardages incessants de ses collègues. Lassée de cet état, elle va partir à la rencontre d'elle-même et découvrir qu'elle est autiste Asperger. Sa vie va s'en trouver profondément modifiée.



«Prévenir  
les risques  
psychosociaux»

Le 29 septembre dernier, la journée sur le thème « Prévenir les risques psychosociaux » a réuni plus de 130 personnes, professionnels du secteur social, médico-social et sanitaire de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine.

L'ensemble des diaporamas sont téléchargeables sur le site du CREAI.

① [www.creai-aquitaine.org](http://www.creai-aquitaine.org)



« Une réponse  
accompagnée  
pour tous »

Le 4 octobre, la journée sur le thème « Une réponse accompagnée pour tous » a réuni plus de 250 personnes. L'ensemble des diaporamas sont téléchargeables sur le site du CREAI

① [www.creai-aquitaine.org](http://www.creai-aquitaine.org)

## Agenda

### Du côté des CREAI

**Le 24 janvier 2017 à Montpellier.** Le CREAI-ORS Languedoc-Roussillon organise une journée d'information sur le thème « L'avancée en âge des personnes avec Troubles du spectre de l'autisme. »

CREAI-ORS LR  
[www.creaiorslr.fr](http://www.creaiorslr.fr)  
[creaiorslr@creaiorslr.fr](mailto:creaiorslr@creaiorslr.fr)  
04 67 69 25 03

**Les 22 et 23 mai 2017 à Nancy.** L'ANCREAI et le CREAI Champagne-Ardenne délégations Lorraine-Alsace organisent les 32<sup>èmes</sup> Journées Nationales de formation des personnels des MAS, FAM et Foyers de Vie sur le thème « Devoir, pouvoir, savoir tout faire ? Des ressources au service de la complexité et de la singularité. »

CREAI Champagne-Ardenne  
Délégations Lorraine et Alsace  
[www.creai-ca.fr](http://www.creai-ca.fr)  
[creai-ca@orange.fr](mailto:creai-ca@orange.fr)  
03 26 68 35 71

**Du 11 au 13 octobre 2017 à Tours.** L'ANCREAI, le CREAI Centre-Val-de-Loire et le CEDIAS/CREAI Ile-de-France organisent les 3<sup>èmes</sup> Journées Nationales des IME sur le thème « Des parcours porteurs de sens pour tous : réinterroger les places, réinterroger sa place. »

### Chez nos voisins

**Les 17 et 18 février 2017 à Lille.** Se dévoilera le 1<sup>er</sup> salon international sur le **Syndrôme d'Asperger et l'Autisme sans déficience Intellectuelle.**

ASPIEDAYS  
[aspiedays.assdesas@gmail.com](mailto:aspiedays.assdesas@gmail.com)  
06 36 62 91 08

**Du 2 au 6 octobre 2017 à Le Croisic.** L'Arapi en collaboration avec les Universités de Tours et de Toulouse, organise la 14<sup>ème</sup> Université d'automne sur le thème « Autisme et environnements : Parlons-en ! »

Arapi  
2 Rue du Plat d'Étain  
37000 Tours  
[www.arapi-autisme.fr](http://www.arapi-autisme.fr)  
[ua2017@arapi-autisme.fr](mailto:ua2017@arapi-autisme.fr)  
02 47 45 27 02